

COURSE CYCLISTE... LE RETOUR

Samedi 5 juin, Verteillac accueillera une épreuve cycliste du championnat Elite de Nouvelle Aquitaine. Cette compétition rassemble les jeunes espoirs du cyclisme régional, elle est un passage incontournable et un tremplin pour espérer un avenir professionnel.

Ce sont 120 coureurs qui prendront le départ à 13h00 (au niveau de la salle des fêtes) pour 10 tours d'un circuit de 15 km et d'un dénivelé de 144m, un vrai parcours sportif dans un environnement magnifique.

C'est grâce à la TCV (team cycliste Verteillacoise*), de son dynamique président Mickael Lamiraud, de la très expérimentée Yolande Dutertre et du représentant local de la fédération (FFC) que Verteillac renoue avec son passé (récent) cyclosporitif. Il faut se rappeler que le tour des cantons "Mareuil - Verteillac - Ribérac" compte 24 éditions (la dernière en 2018) qui ont vu s'affronter des générations de "l'élite nationale" au sein desquelles sont sortis les Thomas Voekler, Pierrick Fédrigo, Thibaut

*La "team cycliste Verteillacoise" est un club qui accueille les enfants à partir de 9 ans (6 ans dans un futur proche), contact Face Book.

Pinot, Arnaud Démare, Nacer Bouhani ... ainsi que beaucoup d'autres. Espérant que les contraintes liées au Covid à cette date soient allégées (voire supprimées), nous vous attendons nombreux pour assister à ce bel évènement sportif.



CADV

Le Comité d'Animation et de Divertissement de Verteillac fourmille d'idées mais patiente pour un retour à la normale. Nous espérons pouvoir mettre en place toutes les festivités d'été prévues. En attendant nous travaillons sur divers projets.

La chasse aux oeufs a malheureusement été annulée mais nous avons pu distribuer les oeufs en chocolat aux enfants inscrits.

Nous vous donnons rendez-vous très vite.

L'équipe du CADV



BROCANTE

En attendant le rétablissement de la situation sanitaire l'association des commerçants et artisans de Verteillac (ACAV) s'organise en vue d'une reprise rapide des brocantes: nous sommes à la recherche de bénévoles pour la préparation et l'organisation de la brocante mensuelle dans le village. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, venez rejoindre l'équipe !

Contact : 06.64.00.98.86

CAMPING

Où en est-on ?

Pour rappel, le « chantier camping municipal » évoqué dans notre bulletin municipal de janvier concerne la construction d'un bâtiment abritant des sanitaires, une cuisine et un espace animation d'une superficie totale de 200m².

Les travaux, débutés dès la 3ème semaine de janvier, se sont déroulés conformément au planning établi malgré 2 « écarts techniques » concernant le réseau d'écoulement des eaux usées et la reconfiguration de l'armoire électrique. Ces écarts, à faible impact budgétaire, ont été traités lors du conseil municipal du 26/03.

A l'heure où sont écrites ces lignes, la partie « gros œuvre » est en cours d'achèvement par le montage de la charpente (photo), suivra la couverture avec la pose de la toile. Le « second œuvre » n'est pas en reste avec l'aménagement des sanitaires (plomberie, cloisonnement des douches et wc, faïences ...).

L'impatience des gérants, M. et Mme Pierrrot, devrait prendre fin au début du mois de mai.

Didier Ferrier
Adjoint au maire



LE NOUVEAU QUARTIER

La réflexion autour de l'intégration du nouveau quartier dans son environnement avance sur différents plans :

- Les réunions avec Périgord Habitat et leur maîtrise d'œuvre ont permis d'entériner la nouvelle implantation des logements qui a été présentée dans le bulletin de janvier. Le permis devrait être déposé à la fin du 2e trimestre ou au début du 3e.
- Une réflexion sur le réaménagement progressif des espaces publics accompagnant les cheminements du bourg au nouveau quartier, par la place des Vieux Métiers et par l'arrière de l'école, est menée par un comité d'élus et de professionnels (architectes, paysagiste).

Les prochaines étapes consisteront à :

- Qualifier les usages du parc se trouvant en cœur d'îlot des logements (promenade, jardins partagés, verger, placette de quartier) et les aménagements qui les matérialiseront.
- Définir un programme pour la maison Magne (future maison commune). Dans ce cadre nous souhaitons intégrer une démarche participative afin de recueillir vos idées au moment opportun. Le bâtiment doit être sécurisé à la fin du mois de mai pour permettre la réalisation des plans.

Marie Guichard
Adjointe au maire

TRAVAUX DE VOIRIE RD708

Alerté d'une dégradation de la chaussée en centre bourg de Verteillac, le département a planifié les travaux de voirie nécessaires. Ce seront des réparations ponctuelles sur la zone urbanisée de VERTEILLAC allant de la coopérative agricole, jusqu'à l'école pour la RD708 et pour la RD1 il s'agit d'une reprise du tapis depuis la RD708 jusqu'à la fin du parking de la poste. Une mise en sécurité adaptée sera mise en place pendant la durée des travaux. Ces travaux sont programmés pour la semaine 15, par l'entreprise EUROVIA.

NETTOYAGE, DÉSHERBAGE Démoussage et assainissement du bourg

Pour être en conformité avec la réglementation « zéro-phyto » interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse, et dans le cadre de l'entretien des espaces extérieurs (espaces publics, jardins, bords de route...) notre collectivité a fait appel à la société VIZIONVERTE pour nettoyer, désherber et assainir le bourg de notre village. Pourquoi ?

Cette société propose un procédé associé à un produit garantissant les attendus techniques sans impact environnemental. Le produit (FOAMSTREAM - mélange d'huiles naturelles) couplé à une technique d'émulsion mélangeant eau chaude et huile, est dispersé à l'aide d'une lance sur les zones à nettoyer. Certains auront pu voir la « machine » ainsi que les opérateurs à l'œuvre le lundi 22 mars dans le bourg, un 2ème passage est programmé le 12 ou le 19 du mois d'avril comme le prévoit le protocole.

Un des attraits de ce procédé, c'est qu'en plus de sa fonction de nettoyant, le produit FOAMSTREAM combiné à la chaleur (95°C au point de contact) réduit considérablement la transmission des virus infectieux (virucide), et par les temps qui courent c'est un paramètre à ne pas négliger !

Didier Ferrier, adjoint au maire

FÊTE DU SPORT ANNULÉE

Suite à la réunion du samedi 6 mars et après avoir recueilli l'avis de chacun, la Fête du Sport 2021 n'aura pas lieu. Il était difficile d'envisager cette fête du cœur sans les sponsors et les différentes activités qui nous permettent chaque année de reverser la totalité des bénéfices à la Ligue contre le Cancer et Amis FSH. Mais nous serons prêts pour que 2022 soit une fête exceptionnelle.

L'ensemble du comité organisateur de La Fête du Sport



L'AIRE DE PIQUE-NIQUE du parc de jeux

Vous avez sans doute remarqué la nouveauté sur le parking des vieux métiers...! L'espace jouxtant le parc de jeux a été végétalisé afin de créer une zone d'agrément destinée à tous (habitants, parents, enfants, travailleurs en pause déjeuner, touristes...). Des tables de pique-nique seront prochainement installées. Nous vous détaillons ci-après la démarche écologique qui a été appliquée.

Préparation du sol :

Le sol a été creusé à la mini-pelle sur 40 cm de profondeur, pour permettre de mélanger la terre à du compost rapporté, afin d'avoir une homogénéité et un substrat riche lors de la plantation.



Processus de plantation :

La haie est composée de troènes (ligustrum ovalifolium) et de nerpruns (rhamnus alaternus), des espèces assez faciles d'entretien avec une hauteur moyenne de 70/90 cm.

Les plants ont été disposés avec une alternance de 3 pieds de troènes pour un pied de nerprun.

Nous avons également installé un système d'arrosage sous forme de goutte à goutte et des copeaux de chêne permettant de garder une certaine fraîcheur aux pieds des plants lors des grosses chaleurs et de ralentir la pousse des mauvaises herbes.

Le bois apporte en prime un agrément esthétique. Dans l'alignement de cette haie, 3 frênes à port moyen (fraxinus ornus « Louisa Lady ») ont été implantés afin de matérialiser la délimitation entre l'aire de pique-nique et le parking.

Le frêne est une espèce locale résistante à la sécheresse, qui avait déjà été choisie lors des travaux d'aménagement de la place des vieux métiers.

Deux cerisiers morts ont été coupés et dessouchés, cela permettra aux deux restants de mieux se développer. Contre le mur du fond, nous avons planté plusieurs pieds de vigne vierge grimpanche (parthenocissus), pour en améliorer l'esthétique.

Pour habiller l'autre partie de la façade, en fond du parc de jeux, nous avons pour projet de faire appel à un professionnel afin qu'il peigne une fresque de sa

création sur le thème de la Nature et du Paysage. Un comité de pilotage élus/commerçants/habitants a été créé afin de préparer le dossier de consultation des artistes.

Massifs floraux autour de l'église :

Ces massifs seront taillés et nettoyés tous les ans, apportant un agrément visuel pour le bourg.

Lors de notre nettoyage, nous avons enlevé les mauvaises herbes et apporté des copeaux de chêne pour créer un paillage.

Attention

Pour information, le paillage avec du broyat de chêne fait diminuer le pH du sol, ce qui ne convient pas à toutes les plantes.

En outre, le tanin présent dans le chêne peut tâcher les carrelages, terrasses, trottoirs présents à proximité.

Néanmoins, ce paillage apporte plusieurs avantages pour les massifs :

- Une protection hivernale contre le gel
- Le maintien de l'humidité du sol durant les chaleurs d'été
- La diminution de la repousse de mauvaises herbes
- Une décomposition lente qui enrichit la terre
- Un effet décoratif sur les massifs et allées

Marie Guichard, adjointe au maire

Pierre Guignard, agent technique municipal

Harry Hendrix, paysagiste

AVIS À

TOUS

UNE FRESQUE dans le village

Participez à notre projet de fresque murale peinte par un artiste.

FAITES UN DON

et vous soutiendrez l'embellissement de votre village et l'expression culturelle. Aidez-nous. Aidons-nous pour cette belle initiative.

2€ c'est rien mais peut-être beaucoup!

Boîtes à dons dans nos commerces prochainement

Le comité de pilotage «Fresque»

avril 2021

#03

Vivre VERTEILLAC!

TOUTE L'ACTUALITÉ DU VILLAGE

LA LETTRE DU MAIRE

Chères verteillacoises, chers verteillacois,

L'actualité principale reste la pandémie Covid à laquelle nous devons faire face. Malgré les difficultés humaines qu'elle génère par ses impacts sur la vie personnelle et professionnelle de chacun, nous nous devons d'être le plus prudent possible. Respectons les consignes reçues et faisons-nous vacciner afin de retrouver une vie normale au plus tôt. Vos élus de la Communauté de Communes ont, sur ce point, voté une motion soulignant la défaillance du système de vaccination et celle, plus particulièrement du centre de Ribérac. Cette motion demande aux services préfectoraux et à l'Agence Régionale de Santé des mesures correctrices. Des livraisons de doses plus importantes de vaccins sont attendues mi-avril 2021 au centre de vaccination de Ribérac. Espérons que notre capacité à vacciner croisse enfin dans notre secteur ! D'une façon plus générale quant au projet Santé, nous sommes en attente des services de l'état pour apporter une nouvelle solution autour de la problématique des gardes et du classement de notre commune en zone prioritaire. Sur ce point, une pétition signée par tous les maires de notre Communauté de Communes a été envoyée à la Préfecture et à l'Agence Régionale de Santé.

Un autre dossier important a été porté par vos élus ces dernières semaines : la défense des intérêts de notre commune au travers de l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Nous avons porté notre argumentation sur sept axes : récupération de terrains à construire en zone déjà bâtie / projet de zone naturelle à développement touristique et associatif / projet de développement économique à La Meyrenie / projet de développement économique du camping / diminution du zonage de protection monuments historiques / soutien de la mairie aux demandes d'exceptions provenant de nos artisans / soutien de la mairie aux demandes privées de nos administrés.

Nous sommes maintenant en attente du retour étatique sur ce sujet important.

Je tiens aussi à souligner l'inquiétude de vos élus quant à l'évolution envisagée de notre système de collecte d'ordures en Dordogne. Vous trouverez dans ce bulletin plus d'informations sur ce thème. Je vous prie d'y porter attention car ce qui va se passer dans les prochains mois va avoir une implication forte pour tous et ce, pour de nombreuses années ! Sachez que nous sommes vigilants à ne pas accepter n'importe quoi, et que nous cherchons, de manière constructive, à sortir par le haut de cette problématique de la collecte et de la gestion des déchets. Vos élus ont voté à l'unanimité une motion précisant notre position actuelle.

Nous sommes fiers de vous apporter ci-après des précisions sur nos actions concrètes pour une meilleure communication. Après le lancement de notre nouvelle formule du « bulletin municipal papier », nous avons en effet le plaisir de vous annoncer, non seulement, le démarrage d'un site Web moderne, mais aussi d'une application pour smartphone. Je vous invite à lire l'article de Damien BLOYS sur le sujet ! Vous constaterez aussi que dans les mois à venir nous n'oublierons pas celles et ceux qui ne détiennent pas d'ordinateur ni de smartphone avec l'implantation d'un panneau d'affichage numérique visible par tous.

Quant au projet éolien sur les communes de Cherval et de Verteillac, et comme vous le savez déjà très probablement, le promoteur industriel a communiqué l'arrêt de son projet aux autorités. Les travaux concernant l'adressage vont bientôt débiter par le scellement des poteaux. Par contre les dates de pose des panneaux et des numéros restent incertaines car dépendantes des raisons légales relatives aux élections départementales et régionales. Ce projet sera finalisé au plus tôt et fera l'objet d'un bulletin spécial.

Pour la rentrée de septembre 2021, nous prévoyons une édition de ce support dédiée aux associations. Nous y mettrons en avant les associations de Verteillacois existantes et nous nous ferons aussi l'écho de nouvelles initiatives portées par des administrés. Dans ce bulletin municipal, vous trouverez également des informations diverses sur notre vie communale. J'espère qu'elles répondront à vos attentes. Au nom de tout le conseil municipal, prenez bien soin de vous et soyez prudents, dans l'espoir d'un retour à une vie sociale quasi normale cet été !

Bonne lecture et à très bientôt !

Régis Defraye - Maire de Verteillac

Verteillac
VILLAGE VIVANT

WEB

Partez à la découverte du nouveau site internet de la commune

Depuis le 17 mars 2021, notre commune a un nouveau site internet. C'est la vitrine numérique de la commune. Il était donc essentiel pour nous qu'il reflète l'image dynamique de notre territoire. Cette mise en ligne du site est le résultat d'échanges débutés fin 2020 par le Comité de Communication animé par Damien Bloys et l'entreprise locale choisie parmi trois propositions. La partie développement a été confiée à David Varaillon (Coutures) et la mise en forme à Chouca Studio de Lorène Godineau (Verteillac).

Nous avons plusieurs objectifs :

- Concevoir un outil simple, pratique, intuitif et facile d'utilisation
- Donner des informations les plus complètes possibles sur la vie de notre commune
- Faciliter les démarches en mettant à disposition des internautes les renseignements dont ils pourraient avoir besoin

Verteillac se devait d'avoir un site moderne qui réponde aux exigences d'aujourd'hui.

De l'historique de la commune, en passant par les horaires de la bibliothèque ou de la piscine, ou encore les dates des prochaines manifestations, le nouveau site se veut le plus complet possible.

Les actualités municipales et locales trouvent une large place sur la page d'accueil et sont mises à jour régulièrement. Démarches administratives, école, urbanisme, patrimoine, commerces, services, artisans, associations, toutes les informations utiles y sont.

Cet outil de communication mis à la disposition de tous complète d'autres moyens d'informations (bulletin municipal, panneau d'information, application Intra-Muros...). Il nous permet de rester en lien avec les habitants de Verteillac et de rendre compte de l'action municipale. Au-delà des Verteillacois, il est aussi destiné aux personnes extérieures souhaitant en savoir plus sur notre commune pour passer quelques jours de vacances voire s'y installer.

Nous espérons qu'il vous plaira et répondra à vos attentes. Bonne navigation sur www.verteillac.fr

Frédérique Bordier, conseillère municipale



PANNEAU D'INFORMATION

D'ici quelques mois, vous verrez apparaître un panneau d'information lumineux double face installé au cœur du village. Réservé à l'information institutionnelle et associative, ce nouveau panneau offrira la possibilité de diffuser des informations locales importantes : annoncer les dates et horaires d'une manifestation ou d'un spectacle à venir, signaler un rendez-vous sportif, rappeler une démarche administrative à effectuer, des actions préventives ou le cas échéant, une situation de crise.

Outil dynamique et réactif pour une information efficace, ce nouveau panneau sera géré directement par la commune et vous informera en continu et en temps réel. Il sera équipé d'une double interface, qui le rendra lisible des 2 cotés, en direction de Ribérac et en direction d'Angoulême. - Damien Bloys, adjoint au maire



VERTEILLAC EST SUR INTRAMUROS

Selon une étude dévoilée par l'ARCEP en 2018, 75 % des Français possèdent un smartphone.

C'est pour cela que depuis quelques jours, on peut voir dans différents commerces du village des affiches bleues, avec le logo "Intramuros". Des panneaux qui attirent l'œil et qui indiquent que Verteillac se modernise pour ses habitants.

Intramuros est une application pour Smartphone qui permet de communiquer sur les événements et l'actualité de la commune.

L'utilisation est toute simple. Il suffit aux usagers de télécharger gratuitement l'application afin de recevoir automatiquement les informations nécessaires. Intramuros vient en complément des supports numériques du village, tel que la page Facebook ou le site de Verteillac. Une application qui donne envie d'aller chercher encore plus loin certaines informations complémentaires. Elle se veut évolutive et d'une utilisation facile et intuitive.

Elle pourra également vous permettre de faire des signalements en temps réel comme des problèmes de voirie, une chute d'arbre par exemple ...

Damien Bloys
Adjoint au maire



SÉCURITÉ ROUTIÈRE Dans le village

Pendant la campagne électorale, nous avons relevé l'urgence de sécuriser l'axe routier Ribérac/Angoulême au niveau de l'entrée sud du village et de l'école.

Nous avons pu constater que la circulation était de plus en plus importante, que la vitesse n'était pas respectée (bien que le groupe scolaire se trouve au bord de cette route) et que les aires de stationnement des bus scolaires étaient mal signalées.

Après avoir étudié différentes possibilités et avec l'aide précieuse de M. François Negrier, de la direction patrimoine routier du département, nous avons pu terminer ces travaux au mois de février.

Des travaux de peinture ont été effectués par l'entreprise Signalisation 24, permettant ainsi le respect des consignes de stationnement pour les parents d'élèves et pour le ramassage des enfants par les bus scolaires.

Des travaux de peinture sur la départementale 708 ont été réalisés au sol pour signaler aux conducteurs l'entrée en « zone 30 ».

Des travaux ont été entrepris par nos deux employés communaux Pascal et Pierre :

- Mise en place d'une barrière de sécurité au niveau du passage protégé (Nous avons constaté que certains enfants descendaient en courant les escaliers du parking et traversaient la départementale sans regarder)

- Pose de nouveaux panneaux routiers (30 km/h) de bonne dimension
- Installation d'un feu orange clignotant pour signaler l'entrée en « zone 30 » aux véhicules arrivant trop vite.

Pour information dans la « zone 30 », les piétons sont prioritaires sur le trafic routier, néanmoins la vigilance reste de mise.

Jean-Raymond Avellaneda
Conseiller municipal



ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS EN DORDOGNE

Cet article a pour but de vous informer sur les conséquences, dans votre quotidien, de l'évolution de la collecte des déchets et de son impact financier individuel.

• Ce que dit la loi ?

La Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015, dite LTE-CV, a fixé des objectifs ambitieux pour 2025 concernant la réduction des déchets et leur traitement (réduction de 50 % des déchets enfouis, augmentation de 30 % du recyclage, valorisation des bio-déchets ou du gaspillage alimentaire, etc.). Puis à court terme interdiction totale d'enfouissement. Elle s'applique à tous, particuliers, industriels, filières agro-alimentaires selon le principe du pollueur-payeur et s'inscrit dans un projet vertueux. La loi prévoit également une modification de la tarification des déchets et un accroissement de la fiscalité pour l'enfouissement (TGAP= Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

• Qui gère nos déchets ?

Nous produisons chaque jour des déchets qui peuvent se répartir en plusieurs catégories et qui font l'objet d'un tri sélectif. Ce sont les bacs gris, jaunes, répartis dans la commune ainsi que les containers de verre, actuellement implantés à la déchetterie.

La collecte et la gestion des déchets sont organisées autour d'un Syndicat Mixte Départemental - SMD3, qui assure selon certains secteurs du département les deux missions de collecte et de gestion soit uniquement cette dernière.

La collecte à Verteillac est actuellement gérée par le SMD3. La Dordogne selon le SMD3, a diminué le volume de ses déchets pour la période 2019/2020 de 8,5 % et apparaît comme un département vertueux.

• Que va-t-on payer ?

Cependant, malgré ce résultat idyllique la situation va évoluer et créer un déséquilibre économique et social, par la mise en place d'un nouveau type de redevance, censé se substituer à la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) perçue actuellement par le Trésor Public avec l'avis de recouvrement des impôts fonciers. Cette modification est prévue, dans son principe, par les textes mais le mode de calcul choisi par le Syndicat n'apparaît comme pas totalement clair ni incitatif. Au plan financier, le nouveau mode de calcul d'une redevance incitative, en lieu et place de la TEOM, n'est pas finalisé par le SMD3 malgré une annonce de sa mise en place dès 2022.

Néanmoins le Syndicat (SMD3) demande à souscrire à son système sous une forme d'enquête auprès des citoyens qui se révèle être une réelle adhésion

• Quelles sont les autres conséquences ?

Le SMD3 a également pris l'initiative, hors de toute obligation réglementaire, de profiter de cette opportunité pour modifier son mode de collecte en prévoyant de déployer des nouveaux containers à accès limité par badge pour les déchets ménagers et libre pour les autres, mais en réduisant drastiquement le nombre (Pour Verteillac de 37 points à 7), ce qui pénalisera la population en terme de distance d'apport (Pour certains

verteillacois, le point le plus proche sera à 3 kms de leur habitation).



Ces équipements dénommés Points d'Apport Volontaire (PAV) présentés, dans les zones en cours de déploiement dans le département, de nombreux inconvénients :

- Ils ne sont pas accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), et créent une véritable discrimination contraire à la loi sur l'égalité des chances. Ils marginalisent une partie de la population âgée.

- Les aides à domicile, les aides maternelles vont être pénalisées par la gestion et l'élimination des déchets produits en nombre, du fait d'un accès désormais réduit aux poubelles.

- Les PAV sont très éloignés les uns des autres obligeant à parcourir entre 2,5 Km et jusqu'à 7 km à la campagne et presque 1 km en ville, pour apporter les déchets,

- Ils sont situés dans des zones accidentogènes,

- Ils défigurent l'environnement d'une commune par leur côté inesthétique, lorsqu'ils ne sont pas enterrés ou semi-enterrés,

- Leur fiabilité fonctionnelle est perfectible, notamment lors d'événements climatiques,

- Les contraintes engendrées par le système fonctionnellement imparfait à déjà, là où ils sont déjà installés, des conséquences environnementales, comme la recrudescence de dépôts sauvages.

- Les carences de communication

Le SMD3 n'a pas apporté de réponse aux sollicitations de l'équipe municipale, ce qui a amené notre Conseil Municipal à voter une motion portée à la connaissance de la Préfecture et des adhérents locaux du SMD3.

- Que dit le Conseil municipal ?
Cette motion a été prise à l'unanimité et demande la mise en place d'un moratoire afin d'étudier les modalités de déploiement, répondre aux questions des usagers, anticiper les problématiques relevées avant de poursuivre les installations et étudier des modes de collectes alternatifs.

Vos élus sont à votre disposition pour vous apporter dans le détail tous les éléments de ce projet

Christian Kieffer
Conseiller municipal

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Petit mémo

Pour inscrire les enfants au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal, il est nécessaire de remplir un formulaire en mairie.

Pour effectuer cette formalité administrative, vous devez vous doter de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, de votre dernier avis d'imposition et d'un RIB pour le paiement des repas de la cantine.

L'inscription des enfants en mairie devra aussi s'accompagner d'une inscription à l'école d'accueil, à Verteillac ou à Cherval en fonction du niveau d'intégration.

Les enfants qui restent dans la même école n'ont pas besoin de se réinscrire. En revanche, un enfant qui passe en CP, de Cherval à Verteillac, doit être inscrit

auprès de la mairie et de l'école de Verteillac.

Pour le transport scolaire, les inscriptions sont à effectuer uniquement à la mairie de Verteillac auprès du secrétariat du SIVOS. Pour ce faire, il faut prévoir une photo d'identité.

Les cartes de bus sont réalisées par le Conseil Régional.

À la rentrée des classes ou lors d'une intégration en cours d'année, les accompagnatrices remettent une carte de bus et un gilet jaune à chaque enfant.

David BOUCARD
Premier adjoint

INFO PRATIQUE VACCINATION

A partir de maintenant les demandes devront se faire directement auprès du

CENTRE DE VACCINATION AU :
07 84 43 64 62 ou 06 73 50 15 79

RENDEZ-VOUS ET INFORMATIONS ÉGALEMENT AU
05 53 92 41 51 ou www.doctolib.fr

Le centre de vaccination est situé au gymnase de Ribérac.

AIDE À DOMICILE

Comme le fait déjà l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) aimerait mettre en place une permanence à Verteillac. Le CIAS propose un service de **portage des repas** ou de **l'aide à domicile**.

Si vous êtes intéressé, nous vous demandons de bien vouloir vous rapprocher de la mairie.

TRAVAUX Liaison piétonne

Présentée dans le bulletin précédent, la liaison piétonne et cycliste le long de la D708 va passer en phase de réalisation.

Pour rappel, la création de cette circulation douce a pour fonction la protection des marcheurs et cyclistes se rendant au pôle médical ou effectuant une promenade autour du village. Les travaux vont se dérouler en deux phases distinctes :

- La première phase des travaux consistera à faire toutes les améliorations liées au réseau électrique et à l'éclairage public. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise prestataire du Syndicat Départemental d'Énergie de la Dordogne.

Cette première phase va débuter fin avril pour une durée de 6 à 8 semaines.

- La seconde partie verra la réalisation des aménagements de surface. Ces travaux sont de la compétence unique de la municipalité. Avec l'appui du bureau d'étude SOCAMA, le choix s'est porté sur l'entreprise SINECIS Travaux Publics pour un montant conforme à l'estimation.

La seconde phase devrait débuter en mai en fonction de l'avancement du chantier préalable sur le réseau électrique. Le planning des travaux est estimé à 8 semaines.

Pendant les travaux, la mise en sécurité des équipes devraient occasionner des mesures temporaires de circulation alternée sur la D708 et dans le carrefour de la route menant à La Tour Blanche.

Nous espérons mettre à disposition des usagers ce nouvel aménagement pour les premières semaines de juillet.

Les plans d'implantation sont disponibles à la mairie. Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions sur tous les aspects du projet.

David BOUCARD
Premier adjoint